

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11



baumit.com

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ScheibenPutz SEP**UFI:** U4K1-P0KD-600Q-6UUS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Dry mix mortars

Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Baumit GmbH

Reckenberg 12

D-87541 BAD HINDELANG

Telefon: + 49 8324 921 1025

Telefax: + 49 49 8324 921 1029

eMail (sachkundige Person): sdb@baumit.de

Distributeur:

Baumit Schweiz AG

Hardstrasse 20

CH-8303 Bassersdorf

Tel. +41 52 354 50 70

Fax +41 52 354 50 71

e-mail: office@schweiz.baumit.com**Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: ScheibenPutz SEP

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment blanc

dihydroxyde de calcium

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P315 Consulter immédiatement un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Préparations
Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:

CAS: 1305-62-0	dihydroxyde de calcium	<11%
EINECS: 215-137-3	Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	
EINECS: 266-043-4	ciment blanc	<9%
	Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire ensuite abondamment, demander d'urgence une assistance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non applicable.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: ScheibenPutz SEP

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, cette fiche de données de sécurité doit être présentée si possible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Le produit n'est pas inflammable ni à l'état de livraison, ni à l'état mélangé prêt à la mise en oeuvre. Les moyens d'extinction et les mesures de lutte contre l'incendie sont à adapter en fonction de l'environnement.

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de mesures particulières nécessaires pour la lutte contre l'incendie. Ne pas laisser pénétrer les produits d'extinction dans la canalisation.

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussière.

Pour les contenants de 10 kg: minimiser le levage et de transport de conteneurs en utilisant des aides mécaniques. S'il vous plaît noter l'équipement d'inspection "risques pour la santé musculo-squelettique système" du SECO.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 8 B

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: **ScheibenPutz SEP**

(suite de la page 3)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1305-62-0 dihydroxyde de calcium

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m ³ SSc;
--------------	--

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants de protection

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme:	Solide
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	11,5-13,5
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable (solide n'est pas inflammable)
Température de décomposition:	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

-CH/FR-

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: **ScheibenPutz SEP**

(suite de la page 4)

Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Masse volumique:	1.200-1.500 kg/m ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	< 2 g/l à 20°C et relatif à l'hydroxyde de calcium
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non applicable (solide n'est pas inflammable)
Test de séparation des solvants:	
Teneur en substances solides:	100,0 %
9.2 Autres informations	Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réaction alcaline avec de l'eau. Le contact avec l'eau augmente la réaction prévue a lieu, dans lequel le produit durcit et forme une masse solide. Aucune réaction pour l'environnement.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: ScheibenPutz SEP

(suite de la page 5)

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:
Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Mélanger le matériau avec de l'eau et laisser durcir. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN3262

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

3262 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (dihydroxyde de calcium)

IMDG, IATA

CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (calcium dihydroxide)

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11



baumit.com

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: **ScheibenPutz SEP**

(suite de la page 6)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe
Étiquette8 Matières corrosives.
8**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières corrosives.

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

80

No EMS:

F-A,S-B

Segregation groups

Alkalis

Stowage Category

B

Segregation Code

SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol et au recueil

IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR**

Quantités limitées (LQ)

1 kg

Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

E

IMDG

Limited quantities (LQ)

1 kg

Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

"Règlement type" de l'ONU:UN 3262 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF,
BASIQUE, N.S.A. (DIHYDROXYDE DE CALCIUM),
8, II

CH/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: **ScheibenPutz SEP**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique: Abteilung Qualitätssicherung

Contact: info@baumit.de

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 26.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 26.11.2021

Nom du produit: ScheibenPutz SEP

(suite de la page 8)

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

— CH/FR —